

Critique du « Dictionnaire québécois-français » Un mauvais procès

Lionel Meney

Number 121, Spring 2001

Pratiques littéraires. Quelques cas-limites

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55976ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Meney, L. (2001). Critique du « Dictionnaire québécois-français » : un mauvais procès. *Québec français*, (121), 89–92.

Critique du « Dictionnaire québécois-français » Un mauvais procès

RÉPONSE À CLAUDE POIRIER

Faut-il « traduire » le « québécois » ?

de Claude Poirier

Après les articles de plusieurs auteurs de langue québécoise et de langue française, il est intéressant de lire la critique de Claude Poirier, un auteur français, dans le numéro 118 de Québec français. Il y a une photo de Claude Poirier et un article intitulé « Faut-il traduire le québécois ? ». L'article est une critique de mon Dictionnaire québécois-français (DQF). Il met en cause la légitimité même de mon projet lexicographique, me fait dire que je ne considère pas la langue des Québécois comme du français, me reproche de ne pas avoir adopté un point de vue variationniste, m'accuse de ne pas adhérer « aux valeurs et au sentiment linguistique de la société québécoise », de donner « une vision plutôt déprimante » de cette société, d'être « impérialiste », etc. D'une manière générale, il caricature mon ouvrage pour mieux le critiquer. Bien souvent, il me reproche des choix qu'il s'est permis de faire dans son propre dictionnaire.

Claude Poirier, l'un des auteurs du Dictionnaire historique du français québécois (DHFQ), a publié dans Québec français (QF, n° 118) une critique de mon Dictionnaire québécois-français (DQF). Il met en cause la légitimité même de mon projet lexicographique, me fait dire que je ne considère pas la langue des Québécois comme du français, me reproche de ne pas avoir adopté un point de vue variationniste, m'accuse de ne pas adhérer « aux valeurs et au sentiment linguistique de la société québécoise », de donner « une vision plutôt déprimante » de cette société, d'être « impérialiste », etc. D'une manière générale, il caricature mon ouvrage pour mieux le critiquer. Bien souvent, il me reproche des choix qu'il s'est permis de faire dans son propre dictionnaire.

LIONEL MENEY

On se comprend. Oui, mais... Selon mon critique, l'idée même de rédiger un dictionnaire québécois-français est inutile, puisque entre Québécois et Français, « on se comprend »... « Du reste, affirme-t-il, est-il besoin de traduire toutes ces unités lexicales pour les Français, sous prétexte qu'ils ne comprennent pas ? À mon avis, ces faits sont compréhensibles, dans une large proportion, par tout étranger qui connaît la langue française ». À l'entendre, il n'aurait jamais éprouvé de difficulté à comprendre un garagiste, un boucher, un artisan, un fonctionnaire, etc. français. Si on le croit, un immigrant francophone au Québec n'aurait aucun mal à comprendre un mécanicien, un « contracteur », ce qu'il lit dans les journaux, ce qu'il entend à la radio et à la télévision... Certes, entre Français et Québécois, « on se comprend ». Mais toute la question est de savoir dans quelle mesure et à quelles conditions.

Ainsi, lorsque Julie Snyder a commencé ses émissions en France, France 2 a diffusé un reportage de l'animatrice québécoise avec Céline Dion. Le lecteur pourra voir (doc. n° 1) un certain nombre de mots et d'expressions que les Français « ont dû » comprendre. Dans ce reportage, Jean-Jacques Goldman, un des paroliers français de Céline, avoue candidement : « Quand elle [Céline Dion] parle avec sa soeur, j'y comprends rien ! ». Julie Snyder n'a jamais caché qu'elle a dû faire un travail sur sa langue avant de passer à l'antenne de France 2 (voir doc. n° 2). Un membre de son équipe a d'ailleurs téléphoné de Paris aux éditions Guérin (Montréal) pour les féliciter d'avoir publié le DQF...

LA LANGUE DES QUÉBÉCOIS ET CELLE DES FRANÇAIS

Quand je constate ce fait d'expérience, je ne prétends pas du même coup, contrairement à ce qu'insinue Poirier, « que la langue que parlent les Québécois n'est pas le français ». En réalité, j'affirme : « Il faut dire au départ que le québécois n'est pas une langue à part, totalement différente du français : il partage avec celui-ci son système phonologique [...], l'essentiel de son système morphologique, de sa syntaxe et de son vocabulaire. En fait, il se

distingue du français standard principalement par sa prononciation et une partie (certes importante) de son vocabulaire et de sa phraséologie » (DQF, p. V-Vi). Qui peut dire le contraire ?

Pour comprendre les rapports qu'entretiennent le français standard et le français québécois, il faut imaginer deux ensembles qui se recouvrent en partie (voir doc. n° 3), formant trois sous-ensembles (A, B, C). L'un de ces sous-ensembles (B) est commun aux Français et aux Québécois : on peut l'appeler le français commun. C'est grâce à l'existence de ce sous-ensemble que les Québécois et les Français peuvent se comprendre. L'autre (A) n'est pas utilisé par les Québécois et le troisième (C) n'est pas connu des Français. C'est ce troisième sous-ensemble qui fait l'objet de la langue de départ du DQF. On peut l'appeler le « québécois », car contrairement aux deux autres, il appartient en propre au parler des Québécois.

D'ailleurs, Poirier le reconnaît : « Le Québécois ne soupçonne pas à quel point sa langue est originale dans son lexique ; même le Québécois instruit, même celui qui voyage régulièrement en France n'a qu'une perception limitée des emplois lexicaux qui le font reconnaître comme francophone du Québec » (DHFQ, p. XViii). S'il existe réellement des différences importantes entre le parler des Québécois et celui des Français, s'il est légitime, selon lui, de rédiger un dictionnaire historique du français québécois ou un dictionnaire des québécismes ou même un dictionnaire unilingue de l'ensemble du français québécois pourquoi serait-il illégitime de faire un dictionnaire différentiel du québécois et du français standard ?

UN DICTIONNAIRE DIFFÉRENTIEL

Sur sa lancée, mon critique interprète encore mes paroles en prétendant : « En tout cas, si on veut la faire comprendre aux autres francophones, c'est la formule du "dictionnaire bilingue" qui convient le mieux selon Meney ». En réalité, ce n'est pas un dictionnaire « bilingue » que j'ai rédigé, mais un dictionnaire « différentiel », c'est-à-dire un dictionnaire qui ne traite que des différences entre les deux variétés de français. Quel intérêt présenterait un dictionnaire qui décrirait les formes communes au

DOCUMENT N° 1

Particularités relevées dans le reportage de Julie Snyder sur Céline Dion

- un autre approche
- Je m'assis ici.
- une bretelle qu'a parti
- Backstage, on peut faire des changements de costumes.
- les bodyguards
- Quand on a une cédule
- Ça l'a toujours été correc'.
- donner les cues pour descendre ou monter
- diff'cile
- Je me suis faite mal.
- Je fais signe : Go ! Ça part !
- un look heavé
- Hey, ça va faire !
- pour vivre le kick des shows
- cette petite fille maig'
- Le collier était pesant.
- Là-dedans (un gargarisme), y a d'la Petite Vache.
- Quelqu'un m'a pitché une casquette de l'audience.
- pogner les nerfs
- Si ça m'arrive encore pour dix ans, j'aurai eu la plus belle carrière.
- Je ne prends pas ça pour acquis.
- Changeons de chanson, changeons de record.
- Y rouvre la porte.
- The show must go on.
- C'était so-so...
- C'est spécial de se voir imitée comme ça.
- au centre du stage
- Être sur le tapis rouge, est-ce que t'as encore un thrill ?

DOCUMENT N° 2

intercompréhension

• Julie Snyder, victime de l'Audimat. France 2 arrête l'émission présentée par l'animatrice québécoise. [...] L'arrivée de Julie Snyder, le 2 octobre, devait changer la donne. Animatrice à succès au Canada, [...] elle portait tous les espoirs de France 2. La saison dernière, on lui avait même laissé le temps de perfectionner son français avant de la mettre à l'antenne à l'essai le vendredi ».

Libération (Paris), 5 décembre 2000

français du Québec et au français de France (sous-ensemble B) ? Le succès commercial du *Petit Larousse* et du *Petit Robert*, l'échec du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* montrent bien que, si les Québécois sont attachés à certains de leurs mots, lorsqu'ils veulent consulter un dictionnaire, c'est vers un dictionnaire du français standard qu'ils se tournent. Cependant, avant la parution du DQF, il manquait un ouvrage qui pallie les lacunes des dictionnaires français, en délimitant précisément le « territoire » du québécois et en donnant systématiquement, en regard de chaque mot, leurs équivalents standard.

Bizarrement, l'auteur du DHFQ présente son dictionnaire comme un ouvrage différentiel : « C'est donc par rapport à ce français de référence que les emplois décrits ici ont été choisis et étudiés. Cette approche a été pratiquée le plus systématiquement possible ; les rédacteurs ont souligné les différences que présente le français du Québec avec cette variété et ont indiqué, chaque fois que la chose a paru nécessaire, le mot

correspondant dans l'usage des Français » (DHFQ, p. XX). Seulement, dans ce curieux dictionnaire « différentiel », il n'a pas paru bien souvent « nécessaire » aux rédacteurs de fournir au lecteur le « mot correspondant ». Comme si les Québécois n'avaient pas le droit de savoir quels termes on emploie en français standard... Ainsi à *diachylon*, on ne donne pas *sparadrap* ! À *Band-Aid*, on renvoie à... *diachylon*, bel exemple de circularité intradialectale ! Pour *balance du pouvoir*, on ne propose aucun équivalent. Pour *ça prend des bidous*, on risque *ça coûte cher*, comme s'il n'existait pas d'expressions de même registre en français standard...

MAIS QU'EST-CE QUE LE « FRANÇAIS STANDARD » ?

« L'introduction, relève Poirier, n'explique pas ce qu'il faut entendre par français standard : le concept paraît aller de soi. Pour ma part, j'ai toujours cru que, pour un Français, cette appellation ne pouvait référer qu'à une partie de ce que présente [...] le *Petit Robert* [...]. Mais, sous la plume de Meney, le français standard recouvre toutes sortes d'usages qui peuvent s'entendre en France ». Effectivement, je pense qu'il ne faut pas se limiter à une vision étroite, puriste et scolaire de cette notion. En fait, le français standard comprend toutes les structures, tous les mots et toutes les expressions normalement utilisées par les Français instruits dans une situation de communication donnée. Ce qui couvre un large éventail de niveaux de langue. Le *Petit Larousse illustré* définit ainsi l'adjectif *standard* : « se dit de la langue la plus couramment employée dans une communauté linguistique. Français standard ». Il ne fait mention d'aucune exclusion. Quant au *Petit Robert*, il a pour sous-titre *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Pourquoi le lecteur devrait-il éliminer une partie du contenu de ce dictionnaire sous prétexte qu'elle ne serait pas « standard » ?

VOUS AVEZ DIT « VARIATION LINGUISTIQUE » ?

Je n'aurais pas adopté un point de vue variationniste. Poirier n'a pas remarqué que le simple fait de rédiger un dictionnaire différentiel représente en soi une démarche variationniste. Ce sont les variations (lexicales et autres) existant entre les deux variétés de français qui font l'objet du DQF. Bien plus, celui-ci s'attache à donner les variations observables au sein même du français standard. Mon critique « variationniste », lui, n'éprouve pas le besoin de signaler systématiquement, dans son DHFQ, les variations entre le français québécois et le français standard. L'exemple du traitement de *bain tourbillon* dans les deux dictionnaires montre bien qui est le plus « variationniste » (doc. n° 4). En fait, le

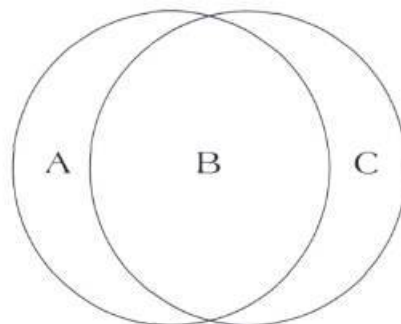
« variationnisme » de Poirier est à sens unique : il s'en sert pour légitimer les formes de langue dont il fait la promotion, mais il omet souvent de porter à la connaissance des Québécois les formes qu'emploie la majorité des francophones dans le monde.

À PROPOS DE LA NOMENCLATURE

On me reproche d'avoir retenu des mots aussi « compréhensibles » que *présentement*, *niaiseux*, *magasiner*. A-t-on jamais vu un dictionnaire qui s'interdit de traiter un mot sous prétexte qu'il est « compréhensible » ? À ce compte-là, le *Petit Robert* serait moins épais qu'il ne l'est... D'ailleurs, si *présentement* est intelligible, sa fréquence diffère

DOCUMENT N° 3

Français de France et français du Québec



A

français non employé par les Québécois

B

français commun aux Français et aux Québécois

C

français propre aux Québécois

DOCUMENT N° 4

« baignoire munie de jets d'eau sous pression »

français

québécois

traitement du DHFQ :
bain tourbillon En France, on appelle cette baignoire jacuzzi
traitement du DQF :
bain tourbillon baignoire balnéo (cour.)

standard

baignoire à jets
baignoire à remous
baignoire hydromassage
bain balnéo (assez cour.)
bain bouillonnant
bain multijets
bain thermomasseur
Jacuzzi, jacuzzi (n. dép., angl., assez cour.)

DOCUMENT N° 5

« présentement »

fréquence d'emploi
nombre de documents où le mot apparaît
(12 derniers mois)

| | |
|-------------------|---------|
| <i>Le Monde</i> | > 18 |
| <i>Libération</i> | > 7 |
| <i>La Presse</i> | > 1 372 |
| <i>Le Soleil</i> | > 1 195 |

DOCUMENT N° 6

« niaiseux »

« De tous les produits de scène que nous adresse la Belle Province, ce sont ses comiques qui s'exportent le mieux. Mais gare aux dérapages ! Mais, au fait, c'est quoi, l'humour québécois ? Du monologue absurde, salace ou « niaiseux » (bêta) » Gilles Médioni, *L'Express* (Paris), 10 août 2000.

considérablement entre le Québec et la France (doc. n° 5). Si *niaiseux* est clair, le journaliste de *L'Express* n'en a pas moins éprouvé le besoin de le « traduire » pour ses lecteurs (doc. n° 6) ? Si *magasiner* est évident – en réalité, pour un Français, il évoque l'idée de « stocker », comme *magasinage* suggère celle de « stockage » (doc. n° 7) –, il est intéressant de noter sa polysémie et de présenter ses équivalents en français standard, variables en fonction de la situation de communication : contrairement à ce qu'on croit souvent au Québec, il ne correspond pas seulement à *faire du shopping* (doc. n° 8). Pour l'auteur du DHFQ, tous ces faits ne semblent pas être dignes d'un traitement lexicographique...

Je n'aurais pas dû retenir des mots rares, voire isolés (hapax), à côté de mots fréquents. Ainsi, je n'aurais pas dû m'intéresser à *cosseuse*, mais sait-il que ce mot n'est pas intelligible pour un non-Québécois, car il ne connaît pas *cosin* ? (doc. n° 9). Dans son DHFQ (qui ne compte que 660 monographies : on se serait attendu à ce que le choix des termes soit très judicieux), il ne se

prive pas de citer des hapax, de traiter des mots aussi rares qu'*abîmation*, aussi vieilliss que *caduc*, aussi typiquement « québécois » que... *dollar*, *esquimau*, *funérarium*, *hamburger*, *wok*, etc. (Les contribuables, qui ont subventionné l'entreprise, seront rassurés, eux qui attendaient avec anxiété depuis des décennies pour savoir si *wok* était bien un mot « québécois »... Voilà un excellent « retour sur investissement » !) Il y a même des mots... acadiens, comme *adonnance*, *bâsir*, *chancre*, *coque*, *faux-manche*. Les Acadiens ont dû apprécier le coup de main du grand frère québécois !

Il me critique pour avoir retenu l'expression *passer une épinette* (doc. n° 10), parce qu'elle est plus rare que *passer un sapin*. Mais dans le DHFQ, il se permet de traiter *parler à travers son casque*, variante « rare » de *parler à travers son chapeau*...

Je n'aurais pas dû donner, en entrée, les variantes phonétiques et orthographiques de certains mots. Or, de telles variantes sont des faits lexicographiques en eux-mêmes. D'autant plus que le lecteur qui, dans un texte, tombe sur un mot doit pouvoir le trouver

dans le dictionnaire à sa place alphabétique. D'ailleurs, très souvent, cela concerne des anglicismes dont l'intégration phonétique et orthographique est différente en québécois et en français standard. Dans le DHFQ, *Poirier* se donne le droit de les citer. Ainsi, à côté de *horse-power*, on trouve *aspor*, (*h*)*aspor(t)*, (*h*)*aspar*, *hospor*, *hospar(re)*, (*h*)*ospor(t)*, (*h*)*orsepor(t)*, *horsepaille*, *ouaspor* et *jaspor* !

Mon critique m'accuse d'avoir inventé la forme de l'infinitif *jouser*. Je lui signale qu'elle se trouve dans le *Glossaire du parler français au Canada* (1930, p. 411). Il n'a pas remarqué que je la cite entre crochets pour mieux signaler une existence à mes yeux plus théorique que réelle.

Il met en doute le caractère idiomatique de certains de mes équivalents standard, par exemple *chaudière à bois*. S'il avait fait une petite recherche, il aurait constaté qu'il existe bel et bien (doc. n° 11).

LES MARQUES D'USAGE

Poirier me fait grief de ne pas avoir indiqué les marques d'usage des mots québécois. C'est exact, je ne l'ai fait systématiquement que pour les équivalents en français standard. N'étant pas « locuteur natif », je n'ai pas voulu prendre le risque de me tromper. J'aurais aimé pouvoir m'appuyer sur les travaux de lexicographes dont la langue maternelle est le français québécois, mais apparemment ceux-ci ont un peu « dormi sur la switch » depuis une trentaine d'années qu'ils nous annoncent un dictionnaire. Qu'on ne voit pas venir... D'ailleurs, le DHFQ n'abuse pas des marques d'usage du français standard qui, elles, sont répertoriées dans tous les dictionnaires français depuis bien longtemps (doc. n° 12).

UNE CRITIQUE IDÉOLOGIQUE

On l'a vu, *Poirier* s'essaie à décrédibiliser l'entreprise lexicographique que représente le DQF. N'y parvenant pas, il se lance dans une attaque idéologique et personnelle. « Le fait, prétend-il, que le DQF n'est bilingue que dans un sens, c'est-à-dire du « québécois » au « français standard », est comme un sursaut d'impérialisme culturel ». Le lecteur appréciera la puissance de l'argument. La vérité est plus simple : il est plus facile pour un locuteur « français standard » de détecter les différences dans le sens québécois > français standard que dans le sens français standard > québécois. Il peut en effet repérer sans difficulté ce qui, dans la langue des Québécois, ne se retrouve pas dans sa propre langue (C). En revanche des locuteurs « français québécois » sont mieux placés pour savoir ce qui, dans la langue des Français, n'est pas utilisé par les Québécois (A). En tenant compte, bien évidemment, de toutes les précautions rendues nécessaires par la complexité des rapports entre le français québécois et le français standard.

DOCUMENT N° 7

« magasinage »

fréquence d'emploi
nombre de documents où le mot apparaît
(12 derniers mois)

| | |
|-------------------|-------------------------------|
| <i>Le Monde</i> | > 1 (= « action de stocker ») |
| <i>Libération</i> | > 1 (= « action de stocker ») |
| <i>La Presse</i> | > 133 |
| <i>Le Soleil</i> | > 87 |

DOCUMENT N° 8

polysémie de « magasiner »

- 1° [aller dans les magasins pour acheter les choses nécessaires à la vie de tous les jours] : faire des/ses courses ; faire des/ses commissions ; faire des/ses achats
- 2° [aller dans les magasins pour acheter des choses agréables, se faire plaisir, etc.] : faire des emplettes ; faire du shopping (anglic. cour.) ; faire du lèche-vitrine (n. masc., = visite de magasins sans intention d'acheter)
- 3° [faire le tour des produits ou des services en vue de choisir le meilleur] : faire un repérage ; faire les magasins ; faire les boutiques ; faire le tour des magasins ; faire plusieurs magasins ; comparer les prix ; comparer avec d'autres fournisseurs ; se renseigner ; faire son marché (fig.)

DOCUMENT N° 9

« cossineuse »

- J'aurais bien voulu savoir ce qu'elle cachait dans sa malle. / « C'est une cossineuse », disait mon père. « Elle y tient tout ce qui lui a tombé sous la main, des colifichets, des riens, des bouts de ficelles » (Jacques Ferron).

Il prétend que je donne « une vision plutôt déprimante de la société québécoise » et me critique pour avoir cité, à avoir la chienne, la déclaration de Diane Jules sur les « petits vieux », à *trappe*, la déclaration attribuée à Jacques Parizeau sur la *trappe à homard* et à *ethnique*, sa déclaration sur le *vote ethnique*. Pourtant ces citations présentent non seulement un intérêt historique, mais aussi lexicographique. Curieusement, il ne me reproche aucune citation de tout autre homme politique (R. Bourassa, R. Lévesque, M. Duplessis, J. Diefenbaker, P. E. Trudeau, etc.). En somme, il me fait grief de ne pas avoir habillé la réalité à son goût. J'aimerais lui rappeler une distinction judicieuse qu'il fait lui-même dans l'Introduction du DHFQ (p. XXV) : « Les exemples rendent compte, d'une certaine façon, du point de vue du lexicographe qui livre son analyse du corpus, les citations de celui du locuteur par lequel la langue est actualisée ».

Finalement, il décrète « [Mene] paraît peu sensible aux valeurs et au sentiment linguistique de la société dans laquelle il vit depuis plus de trente ans ». Quel sentiment linguistique ? Quelles valeurs ? Poirier incarnerait-il, à lui seul, le sentiment linguistique et les valeurs du Québec ? Il ne semble pas avoir remarqué que le Québec est une société pluraliste, réunissant des gens d'origines différentes, qui ne partagent pas obligatoirement les mêmes valeurs, y compris dans le domaine de la langue. Mais cela, Poirier ne l'accepte pas, comme s'il voulait imposer à tous les Québécois ses propres conceptions linguistiques marquées au coin d'un certain ethnocentrisme populiste.

UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE NOVATEUR

En réalité, avec ses 9 000 entrées « québécoises », ses dizaines de milliers de sens, d'exemples authentiques, de citations des principaux créateurs québécois, ses dizaines de milliers d'équivalents exacts en français standard (dans son usage réel, toute sa richesse lexicale, tous ses niveaux de langue), le DQF est un ouvrage de référence et un instrument de travail pour les professeurs et les étudiants.

Ouvrage de langue et de culture, il met à la portée des jeunes générations québécoises, et des francophones du monde entier, l'essentiel des particularités de la langue du Québec dans un esprit de respect, d'échange et de dialogue. L'accueil reçu par l'ouvrage, partout au Québec, dans différents milieux (journalisme, enseignement, traduction, etc.), montre bien qu'il répond au besoin ressenti par la plupart des Québécois de savoir comment leurs mots se situent par rapport au français standard et quels sont les termes employés par les autres francophones ailleurs dans le monde.

DOCUMENT N° 10

« passer une épinette »

- Cette année encore, le *Vert & Or* de l'Université de Sherbrooke s'est fait passer une épinette par les entraîneurs des équipes universitaires de volley-ball masculin. L'équipe [...] classée quatrième au classement canadien [...] a été écartée du tournoi de championnat canadien [...], et ce même si le *Vert & Ora* réussit à gagner quatre sets en finale contre le *Rouge et Or* de l'Université Laval, l'équipe classée numéro un au pays ».

La Tribune, 1^{er} mars 2000.

DOCUMENT N° 11

« chaudière à bois »

- Cette ancienne bâtisse, incendiée en 1942, a été entièrement reconstruite — sauf les murs. [...] tout a été fait pour conjuguer efficacité thermique et esthétique. Grâce à une excellente isolation, il suffit d'une chaudière à bois pour faire l'appoint l'hiver, que ce soit pour le chauffage ou l'eau chaude ».

Le Monde, 20 octobre 1992.

DOCUMENT N° 12

« faire la baboune »

DHFQ :
 faire la moue
 être d'humeur maussade
 boudier (qqn)
 être fâché (contre qqn)
 =
 équivalents approximatifs
 aucune marque d'usage

DQF :
 faire la lippe
 faire la tête (fam.)
 faire du boudin (fam.)
 faire la gueule (fam.)
 =
 équivalent exact (lippe = baboune)
 marques d'usage
 variété lexicale

COLLECTIONS « ADO » et « GIROUETTE »

DU DRAME À L'HUMOUR : DES ÉMOTIONS À FOISON !

LOUISE-MICHELLE SAURIOL



DRAGON NOIR ET FLEURS DE VIE (DRAME)

ANN LAMONTAGNE



LES MÉMOIRES INTERDITES (DRAME)

FRANÇOIS BEAULIEU



LE LÉZARD ET LE CHIEN GALEUX (AVENTURE)

ANN LAMONTAGNE



LE PETIT PARRAIN LA PISTE DES YOUFFS ! (AVENTURE)